Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le
ID : 064-200087567-20250701-CA20250701_16-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome

du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 1er JUILLET 2025

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1ère Vice-présidente ; Mme ECHEVERRIA 2ème Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN

EXCUSÉS : Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, MATON

POUVOIRS : Mme LASSERRE à Mme PINATEL ; M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY ; M. MATON à M. KORDIAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 16 – CRR : MODIFICATION DES CONTRATS DE LOCATION D'INSTRUMENTS

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Les contrats de location d'instruments seront modifiés à compter de la rentrée scolaire de septembre 2025 afin de faire apparaitre la nouvelle gamme tarifaire et apporter des précisions dans le texte initial.

En outre, la durée des contrats sera désormais de 12 mois, renouvelable une fois, afin de garantir que ces instruments soient révisés a minima tous les deux ans.

Un exemple de nouveau contrat type est joint au présent rapport.

Après délibération, il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir autoriser M. le Président à entériner cette nouvelle version du contrat de location d'instruments.

DONT ACTE

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président
Antton CURUTCHARRY

Régie autonome Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel

Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le
ID : 064-200087567-20250701-CA20250701_16-DE